

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-neuf juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT à VESSEAUX, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H00 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, M ALLAMEL, M BOUSCHON (proc de E ROCHE), S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, K ESSAYAR, JY MEYER (proc de P GAILLARD), I NGUYEN, J SOUBEYRAND, MF TASTEVIN, P MAISONNEUVE, JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, JY PONTHER, C PASTRE, G SAUCLES, P DUPONT, B TEYSSIER, M GUYON, G ANTHONY, P CORTIAL, Ph ROUX, MF MARTIN, J COSTE, JL ARNAUD (proc de R MOULIN), S REYNIER, C WIOT (proc de A BEL), J BOYER, G DOZ (proc de B PERRUSSET), F CHASSON (proc de A ROUSSET), B SOUCHE (proc de M CEYSSON), M TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT(proc de G FANGIER).

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 36

Procurations : 9

Votants : 45

Absents : 7

Date de convocation : 23/06/2021

Secrétaire de séance : F CHASSON

Absents : R KAPPEL, S GENEST, D BERAL J LAFFONT, A CHARROUD, M CHAZE et V VANDUYNLAGER.

En présence des suppléants non votants : L JOFFRE et O BOISSIN.

Objet : Modification du tableau des effectifs.

Les mouvements à venir des effectifs sur l'année 2021 nécessitent de modifier le tableau des effectifs intercommunaux, suite au recrutement d'un technicien voirie.

1) Filière technique :

Transformation d'un poste vacant d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (30h00) en un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet au 1^{er} septembre 2021.

Cette modification de poste permettra le recrutement d'un agent par voie de mutation, à l'emploi de technicien voirie.

Situation suite aux modifications exposées ci-dessus

Grades	Catégories	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Dont
		créés	pourvus	non pourvus	temps non complet
Filière Administrative :		33	29	4	2
Attaché Hors Classe	A	1	1	0	0
Attaché principal	A	3	3	0	0
Attaché	A	4	4	0	0
Rédacteur principal classe 1	B	3	3	0	0
Rédacteur principal classe 2	B	2	1	1	0
Rédacteur	B	2	2	0	0
Adj. admin principal classe 1	C	4	4	0	1
Adj. admin principal classe 2	C	7	5	2	0

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20210629-DEL29062021-08-DE
Date de télétransmission : 01/07/2021
Date de réception préfecture : 01/07/2021

Adjoint admin	C	7	6	1	1
Filière Technique :		42	37	4	0
Ingénieur hors classe	A	1	1	0	0
Ingénieur principal	A	0	0	0	0
Ingénieur	A	0	0	0	0
Technicien principal classe 1	B	1	1	0	0
Technicien principal classe 2	B	0	0	0	0
Agent de maîtrise principal	C	1	1	0	0
Agent de maîtrise	C	3	3	0	0
Adjoint Tech principal classe 1	C	8	8	0	0
Adj. Tech principal classe 2	C	14	14	0	0
Adjoint Tech	C	13	9	4	0
Filière Culturelle :		15	14	1	2
Bibliothécaire principal	A	1	1	0	0
Bibliothécaire	A	0	0	0	0
Ass conservation ppal classe 1	B	4	3	1	0
Ass conservation ppal classe 2	B	2	2	0	0
Ass conservation	B	0	0	0	0
Adj. patrimoine ppal classe 1	C	0	0	0	0
Adj. patrimoine ppal classe 2	C	6	6	0	1
Adj. patrimoine	C	2	2	0	1
Filière Animation		1	1	0	0
Adjoint d'animation ppal classe 1	C	0	0	0	0
Adjoint d'animation ppal classe 2	C	0	0	0	0
Adjoint d'animation	C	1	1	0	0
Filière Médico-Sociale - Secteur Social		6	4	2	0
Educateur de jeunes enfants cl excep	B	1	0	1	0
Educateur de jeunes enfants de 2è cl.	B	1	1	0	0
Agent social ppal classe 1	C	0	0	0	0
Agent social ppal classe 2	C	1	1	0	0
Agent social	C	2	2	0	0
Auxiliaire de puériculture	C	1	0	1	0
Total Général		96	85	11	4

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- D'autoriser le Président à modifier le tableau des effectifs conformément aux éléments ci-dessus détaillés .

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 30 juin 2021
Le Président, Max TOURVIEILHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20210629-DEL29062021-08-DE
Date de télétransmission : 01/07/2021
Date de réception préfecture : 01/07/2021